

les Méthodistes seront satisfaits de voir l'Eglise anglicane représentée à la Chambre des lords par douze ou quinze pairs?

L'on a dit que le Gouvernement actuel n'était pas compétent pour remplir sa charge. Il y a des hommes compétents dans le pays et si un nouveau parti doit être formé, qu'il le soit de manière à se débarrasser de tous les inutiles. Les principes qui rapprocheront les différentes classes du peuple pour la rédemption du Canada, doivent être des principes avancés. Je n'ai jamais reçu d'aucun gouvernement, je n'ai jamais rien demandé et je ne demanderai rien encore aujourd'hui. Une fois, j'amenai mon jeune petit-fils ici (il fut plus tard tué à la guerre, le pauvre enfant) et je lui dis: "Que pense-tu de tout cela"? "Eh bien, grand-père," me dit-il, "c'est un beau spectacle". Oui, c'est un beau spectacle, mais il doit y avoir quelque chose de substantiel derrière cela. Actuellement, nous avons à soutenir le club de la Croix Rouge, le club du Triangle Rouge, l'Union des femmes et les Messagers Chrétiens, maintenant, à St. John, nous avons le club des Millionnaires. L'on entend dire que Madame Tom Bubble a donné une réception au club des Millionnaires.

Quelques honorables SENATEURS: Oh! oh!

L'honorable M. DOMVILLE: Vous riez. Mais est-il juste que certaines gens soient libres de se créer de telles positions? Vous avez à compter sur le peuple. Tout homme intelligent peut voir sur le mur le "Mané, Thécel, Pharès" et se gouverner en conséquence. Il nous faut entrer dans le temple des pharisiens et en chasser les voleurs. J'irai plus loin. Je dirai que personne au Canada ne devrait posséder de fortune en argent sonnante de plus de un million. Si un homme ne peut vivre avec un revenu de \$60,000 par année, à quoi est-il bon? Il faut se réveiller et envisager l'avenir. Il faut s'unir et ne pas s'occuper du passé.

L'on a parlé de la province de Québec. Les jésuites sont venus sur ce continent et ont ouvert ce pays. Nous pouvons lire ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont souffert. Laissez-moi vous dire, honorables sénateurs, que si Québec se tient coi, il aura la balance du pouvoir entre les mains. Le peuple de cette province est uni et fort et espérons qu'il exercera toujours cette influence pour les meilleurs intérêts du pays. Je me souviens d'une fois où le défunt roi passait par Kingston. Il y avait des arches orangistes de tous côtés; il refusa de passer

dessous. Il ne voulait pas reconnaître la hiérarchie orangiste. Si nous sommes les descendants du peuple anglais, si nous avons l'idée exacte de ce qu'étaient nos ancêtres, et de ce que sont aujourd'hui nos meilleures classes, nous pouvons comprendre notre devoir et le suivre.

Il y a assez de bons hommes au Canada, en dehors de la politique, pour mener à bien les affaires du pays, mais ils ne peuvent arriver à cette Chambre ou à l'autre. Il nous faut faire disparaître l'ombre qui obscurcit le Canada. Je ne veux pas voir une élection. Je ne m'occupe nullement d'un parti ou d'un autre. Le Gouvernement n'abandonnera pas la place à cette session, ses partisans vont s'unir pour la défense... et l'indemnité. Naturellement les membres du Sénat n'ont pas à se présenter devant le peuple, comme le sait mon honorable ami. S'ils avaient à subir une élection, beaucoup d'entre eux ne reviendraient jamais dans cette Chambre. Le peuple élira des hommes qui ont la confiance du public sans égard à leur parti politique. Le temps est arrivé où la classe ouvrière doit être mise à même de vivre aussi bon marché que possible, la classe moyenne de vivre confortablement et où ceux qui possèdent les richesses du pays doivent contribuer davantage au bien-être public.

Sur motion de l'honorable M. Schaffner, le débat est ajourné.

La séance est ajournée à trois heures de l'après-midi, demain.

SÉNAT.

Jeudi, 4 mars 1920.

La séance s'ouvre à trois heures de l'après-midi.

Présidence de l'honorable JOSEPH BOLDUC.

Prières et affaires de routine.

FEU LE LIEUTENANT-COLONEL BAKER, M.P.

MONUMENT COMMEMORATIF.

L'honorable GEORGE G. FOSTER propose:

Qu'un comité spécial composé des honorables sénateurs Bradbury, Casgrain, Pope et l'auteur de la motion soit nommé pour discuter et agir de concert avec un comité semblable de la Chambre des communes, sur la forme du monument commémoratif que l'on fera ériger dans le palais législatif à la mémoire de feu le lieu-